

ARZON au XVI^e siècle d'après le terrier de 1548

Par l'édit de Moulins du 13 février 1538, FRANÇOIS 1^{er} ordonne la réformation de son domaine dans le duché de Bretagne avec deux objectifs : augmenter ses revenus et réaffirmer sa domination politique sur le duché ; et plus précisément c'est Henry dauphin duc de Bretagne, futur HENRI II qui ordonne par lettres du 2 juillet 1545 à François de KERMENGUY & Jacques VIART : « que vous fassiez un papier terrier. » dont celui de la fraerye d'Arzon.

Cette réformation se traduit par la rédaction de terriers, celui d'Arzon est fini de rédiger en 1548 et comporte 434 feuillets.

En 2025, l'Association de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine arzonais, (ASPA) publie le terrier de 1548 accompagné de son étude paléographique, toponymique, géographique, démographique, économique, généalogique, héraldique, et anthroponymique.

Une somme de 636 pages qui permet d'appréhender en détail la vie dans les campagnes bretonnes au milieu du XVI^e siècle.

Conférence le mercredi 10 juin 2026, 14h15 à la Maison des associations, 31 rue Guillaume Le Bartz à Vannes.

- Daniel JEAN : Ancien élève du Lycée HENRI IV, ingénieur de génie civil et entrepreneur, s'est passionné à la retraite pour la généalogie et particulièrement la paléographie pour lesquelles il donne des cours à l'ASPA depuis 10 ans, il a dirigé cet ouvrage pendant cinq ans.
- Dominique LE PAGE : Professeur honoraire des Universités – Ancien Maître de conférences en Histoire moderne à l'Université de Nantes (1996-2009), puis professeur à l'université de Dijon (2009-2020). Il est spécialiste d'histoire sociale des institutions et d'histoire de la Bretagne à l'époque moderne.
- Gildas BURON : Ancien directeur du musée des Marais Salants à Batz-sur-Mer, un des quatre lauréats de l'ordre de l'Hermine, décoré du collier en 2025 ; paléographe et linguiste breton, français.